

La Gazette de Doissat

Publication : Mairie de Doissat

Rédaction : BLA

Tirage : 35 exemplaires papier et 60 digitalisés

Édito du Maire

Cher(e)s Toutes et Tous,

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de renouveler votre confiance à l'équipe qui se présentait à vos suffrages et nous vous en remercions.

Le Conseil Municipal m'ayant ensuite réélu pour cette nouvelle mandature, nous ferons tout pour ne pas vous décevoir.

L'année 2020 étant une année particulièrement chahutée sur tous les plans, la mise en place du Conseil Municipal, la tenue des conseils, l'organisation des manifestations communales festives ainsi que certains projets en cours ont été sérieusement perturbés, annulés ou reportés (et le seront encore probablement).

Néanmoins nous nous sommes adaptés en étant pleinement présents, motivés et actifs, y compris en télétravail ! Nous participons déjà à de nombreuses commissions et réunions des collectivités et des syndicats. Plusieurs sujets communautaires d'importance sont en développement comme le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunale) couvrant le territoire de la communauté de communes.

N'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune qui regorge d'informations récentes. Il est également mis à jour très régulièrement avec les CR et rapports des conseils municipaux, des commissions et réunions intercommunales ou syndicales.

Pour cette année qui s'achève, une grosse partie du budget d'investissement a été consacrée aux travaux de réparation des routes communales et communautaires. Ces dernières ne font effectivement plus partie des compétences communales mais vu leur état nous avons pris la décision d'abonder le budget communautaire en partie avec le budget communal pour les maintenir en bon état.

La mise en place par le SMD3 des nouveaux containers centralisés, les nouvelles habitudes de tri et la redevance incitative font bien sûr débat ! Dès le mois de mars via la ComCom qui siège au SMD3, nous avons demandé le report et même l'annulation de la redevance incitative associée maladroitement à un badge d'accès au container « noir » des déchets non recyclables.

Sommaire

L'Édito du Maire	1
Le Conseil Municipal	2 & 3
Les Commissions	4 & 5
Aides Départementales	5
Infos Diverses	6
Espace France Services	7 à 9
Contacts Orange	10
Atelier « Travaux d'Aiguilles »	11
P.L.U.I.	12 à 19
Les Chevaliers de Geoffroy	20
Conseil Municipal du 11/01/2020	21
Conseil Municipal du 15/02/2020	22
Conseil Municipal du 07/03/2020	23
Conseil Municipal du 23/05/2020	24 & 25
Conseil Municipal du 13/06/2020	24 à 28
Conseil Municipal du 10/07/2020	28 & 29
Conseil Municipal du 18/07/2020	29 à 32
Conseil Municipal du 26/09/2020	32 à 35
Mairie à votre service Contacts utiles	36

Demi-succès, le SMD3 vient tout juste d'annoncer officiellement le report de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2022.

Il faut aussi noter un regain de dynamisme avec l'arrivée de nouvelles familles et d'entrepreneurs sur la commune. Le Mondiol a été vendu, La Bacarresse va accueillir prochainement une grande famille avec enfants et l'exploitation du domaine du château de Doissat est relancée par de nouveaux propriétaires qui ont de nombreux projets de développement.

Jusqu'à ce jour, la commune a été épargnée par la Covid-19 mais nous vous recommandons fortement de maintenir les gestes barrière élémentaires, le lavage régulier des mains et le port du masque en tout lieu car l'épidémie restera présente encore quelques mois et cela n'arrive vraiment pas qu'aux autres ...

Enfin, une pensée particulière pour Monsieur Francis TEILLET qui nous a quitté pendant la période de confinement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition de la Gazette.



Monsieur le Maire : Christian BOISSY

Le Conseil Municipal

Monsieur le Maire

1. Christian BOISSY

Les adjoints

2. Bruno LALLIER
3. Jean-Marie GILET
4. Stéphane LACOSTE

Les conseillers municipaux

5. Michael BOULARD
6. Robert DAURIAT
7. Michel DUMAS
8. Claudine PISKO
9. Francis RINGENBACH
10. Alain WINGDICH



1er Adjoint

Bruno LALLIER



2ème Adjoint

Jean-Marie GILET



3ème Adjoint

Stéphane LACOSTE



Conseiller Municipal
Michael BOULARD



Conseiller Municipal
Robert DAURIAT



Conseillère Municipale
Claudine PISKO



Conseiller Municipal
Francis RINGENBACH



Conseiller Municipal
Alain WINGDICH



Conseiller Municipal
Michel DUMAS

Commissions Communales / Cantonales et Intercommunales

COMMISSIONS CANTONALES

SDE 24 – Syndicat Départemental de l’Energie de la Dordogne

Titulaires,

- Robert DAURIAT ayant pour Suppléant Francis RINGENBACH
- Jean-Marie GILET ayant pour Suppléant Bruno LALLIER

SIAEP Sud Périgord – Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMD3)

Titulaires,

- Robert DAURIAT ayant pour Suppléant Alain WINGDICH
- Bruno LALLIER ayant pour Suppléant Michael BOULARD

SIVOM Belves – Transport Scolaire

Titulaires,

- Claudine PISKO ayant pour Suppléant Jean-Marie GILET
- Alain WINGDICH ayant pour Suppléant Bruno LALLIER

SMVS – Syndicat Mixte à Vocation Scolaire

Titulaires,

- Christian BOISSY ayant pour Suppléant Claudine PISKO
- Bruno LALLIER ayant pour suppléant Stéphane LACOSTE

SMAVLOT47 – Commission Géographique LEMANCE

Titulaire,

- Francis RINGENBACH ayant pour suppléant Michael BOULARD

Correspondant Sécurité Routière

- Stéphane LACOSTE

Correspondant Défense

- Michael BOULARD

COMMISSIONS COMMUNALES

Finances, Communication, Informatique, Tourisme

Auprès de Bruno LALLIER, 1^{er} Adjoint, Michel DUMAS, Michael BOULARD, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Christian BOISSY

Agriculture, Forêt, Employés communaux, Voiries, Bâtiments

Auprès de Jean-Marie GILET, 2^{ème} Adjoint, Michael BOULARD, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Christian BOISSY

Urbanisme, Vie Associative, Délégué à l’enfance

Auprès de Stéphane LACOSTE, 3^{ème} Adjoint, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Michael BOULARD, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Christian BOISSY

Impôts Directs (CCID)**COMMISSAIRES TITULAIRES**

M BOULARD Michael Camille Pierre
 MME DAURIAC Maud
 M CARRER Jean Claude
 MME CHATELLIER Marie Aimée Josèphe
 M DUMAS Michel Franck
 MME MAURY Francine Marie

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS

M TAILLADE Alain Bernard
 M WINGDICH Alain
 M RINGENBACH Francis Georges
 MME PUNDIAK Brigitte Bernadette Mireille
 MME PORT Marion
 MME PRUNIS Sylvie Marie Thérèse

Remarque CCID : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES CCVDFB**Représentant au « SMO et DFCI »**

- Jean-Marie GILET

Commission « Voirie »

- Jean-Marie GILET (Membre) ayant pour assistants Stéphane LACOSTE, Christian BOISSY

Commission « Tourisme »

- Claudine PISKO (Membre), ayant pour assistants Stéphane LACOSTE, Francis RINGENBACH

Commission « Communication »

- Bruno LALLIER (Membre)

Commission « Patrimoine »

- Francis RINGENBACH (Membre) ayant pour assistants Claudine PISKO, Michael BOULARD

Commission « Action Sociale »

- Michael BOULARD (Membre)

Commission « Aire d'Accueil »

- Francis RINGENBACH (Membre)

Commission « Scolaire » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Enfance » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Finances » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Dev. Économique » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Assainissement » : Aucun membre retenu par la CCVDFB



Le département a mis en place des aides exceptionnelles, valables jusqu'en juin 2021, pour une relance économique post-confinement.

Voici les liens disponibles :

AIDE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE SON LOGEMENT

<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgatd/dedd/renovation-energie-proprietaires-occupants/>

AIDE À LA MISE AUX NORMES D'UN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgatd/dedd/aide-proprietaires-mise-norme-assainissement->

AIDE À LA RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURES ET/OU DE RAVALEMENT DE FAÇADES

<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgatd/dedd/aide-proprietaires-refection-toiture/>

AIDE À LA MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES

<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgatd/dedd/aide-proprietaires-mise-normes-electriques/>



Quotidiennement mis à jour, retrouvez sur le site www.doissat.fr, sous diverses rubriques, les rapports détaillés, les comptes rendus, les informations importantes de la commune mais aussi des syndicats, des commissions et de la ComCom qui sont bien trop volumineux pour être repris dans La Gazette ou affichés.



Inscription sur le Registre des personnes vulnérables

Depuis de nombreuses années, la commune a mis en place un registre des personnes vulnérables (loi n°2004-626 du 30/06/2004 et décret n°2005-1135 du 07/09/2005). Il s'agit d'un dispositif permettant d'identifier ces personnes, de les surveiller et de mobiliser prioritairement les services concernés en cas d'alerte (canicule, grand froid, sanitaire, inondation, etc.)

La mairie en assure la conservation, la mise à jour et la confidentialité des éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et handicapées qui en font la demande. Il ne peut être communiqué qu'au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence.

Si vous pensez être dans ce cas, n'hésitez pas à vous inscrire sur ce registre auprès de la mairie (rendez-vous confidentiel)



Démarches OBLIGATOIRES en ligne : Certificat d'immatriculation, CNI, Passeport, Permis de conduire

La préfecture ne recevant plus aucune demande liée à la carte grise - désormais appelée certificat d'immatriculation - il convient de faire la demande sur le site internet officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou auprès des garages de Dordogne, agréés par la préfecture au Système d'Immatriculation des Véhicules (S.I.V).

Par ailleurs, pour les renseignements et les démarches concernant une carte nationale d'identité, un passeport ou un permis de conduire - il convient de faire la demande sur le site internet officiel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S) <https://ants.gouv.fr>



Adressage

Les nouvelles plaques de nom des voies de la commune sont désormais en place **et le numéro attribué aux bâtis a été remis ou communiqué aux (co)propriétaires**. Même si La Poste continuera le dépôt du courrier dans les boîtes aux lettres souvent regroupées au sein du lieu-dit, il vous faudra mettre à jour cette nouvelle adresse administrative auprès des organismes publics dont vous relevez et des sociétés privées auprès desquelles vous avez un compte-client actif.



Déclaration de changement d'adresse en ligne

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Le site officiel de l'administration française permet de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de certains fournisseurs d'énergie.

- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, CMSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFF, SASPA)
- Énergie (EDF, Engie)
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises (SIV)

Espace France Services : Belvès

Pour pallier l'éloignement des administrations, aux difficultés économiques, au manque de mobilité, et agir en faveur des entreprises (infos, collecte d'offres, création/reprise...) **l'espace France services de Belvès (EFS)** regroupe, dans un même lieu, différents services et accueille diverses permanences.

L'EFS de Belvès, c'est quoi ?

- **Le relais local des associations**, administrations et services qui ont souhaité être partenaires (CAF – CPAM – CARSAT – Greta – MSA...) ou qui y effectuent des permanences à fréquence régulière (Pôle Emploi – Mission locale ...)
- **L'interface entre le public et les institutions** ainsi que le réseau de ses partenaires au sens plus large
- **Un lieu de rencontre et d'échange** où sont organisés des animations et conférences, stages et journées à thème (santé, famille, Europe, législation, emploi, formation, prévention...)
- **Un lieu de documentation** : de nombreuses revues spécialisées sont à votre disposition pour la recherche d'emploi, la formation, la retraite, la vie quotidienne, la famille, (Rebondir, les revues CAF, divers quotidiens et hebdomadaires, les A.S.H., les fiches CIDJ et CIJA, divers catalogues de formation, concours...)

Emploi, formation et orientation

Tous les jours, l'espace France Services de Belvès édite les offres d'emploi et de formation issus des organismes suivants :

- POLE EMPLOI
- Les bourses de l'emploi PERIGORD NOIR et SUD PERIGORD
- GRETA

Elle vous accompagne dans toutes les étapes de votre recherche d'emploi.

Notre label **Orientation pour tous** nous permet en outre de proposer de l'orientation (tout au long de la vie) grâce à de la formation continue, nos partenaires, des outils et de la documentation régulièrement mis à jour. Nous pouvons également vous conseiller grâce à **l'Espace Métiers du Périgord Noir**.



Vie quotidienne et vie pratique

L'espace France Services de Belvès vous propose un accompagnement aux téléservices pour vos simulations et demandes d'allocations (allocation logement, prime d'activité, etc. pour la CAF, MSA...) et un accompagnement global (par un travailleur social) pour une vérification et/ou une identification de vos droits :

- CAF
- MSA Dordogne-Lot et Garonne
- CPAM
- ASSURANCE RETRAITE

Labellisée Point Info Famille, elle organise des journées à thèmes, des informations collectives, des ateliers, des permanences.

Jeunes &loisirs

Également POINT INFORMATION JEUNESSE agréé, les jeunes de moins de 30 ans disposent d'un espace d'information et documentation adapté à leurs besoins ainsi que de différents services spécifiques dont de l'information sur les métiers grâce aux fiches CIDJ.

En outre, la Mission Locale Emploi Périgord Noir tient une permanence régulière à l'EFS de Belvès.

À la disposition des jeunes également, des infos et conseils dans divers domaines : Service civique, service volontaire européen, chantiers bénévoles, BAFA, projets divers, stages et jobs à l'étranger, mobilité, culture, loisirs, santé, prévention...

Liens utiles

- Centre Information Jeunesse
- **L'association Action Jeunesse Gaël MARADENE, animateur, au 05.53.23.15.36 ou 06.47.86.72.59.**

Des outils à votre disposition :

- Espace dédié avec accès Internet et sites officiels, scanner, photocopieur
- Adresses utiles, fonds documentaire
- Divers formulaires (CAF, CPAM...)
- Aide à la mobilité (mise à disposition de 2 roues, carte SOLIDAIRE...)

Coordonnées et horaires

58 rue du Lieutenant GIFFAULT

(anciens locaux EDF après le Garage Peugeot, route de Monpazier)

24170 Belvès

Tél : 05.53.31.44.81 – Fax : 05.53.31.44.86

pointpublic-belves@wanadoo.fr

Horaires

Lundi : 9h - 12h / Fermé au public

Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 16h00

Suivi personnalisé avec Mme Husson, tous les jours sur RDV (sauf le mercredi et le jeudi)

Nathalie HUSSON

Responsable de structure

05 53 31 44 81



Sandrine MARSAL

Agent d'accueil et accompagnement aux télé-services

05 53 31 44 81



Lien vers les sites Internet

- de Belvès

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/belves>

- de la Communauté de Communes CCFBVD

<https://www.ccdordogne-bessede.fr/la-maison-des-services-au-public-de-belves/>

**POUR VOS ADMINISTRÉS**

Réservés à vos administrés

**► INTERVENTIONS URGENTES RESEAUX**

Dompage constaté sur le réseau Orange (poteau dangereux, câble décroché, chambre ouverte, boîtier abimé...)

- o **PARTICULIERS** à signaler sur :
<https://dommages-reseaux.orange.fr>
App « Dommages Réseaux »
A noter : si une panne de ligne est constatée il faut que chaque administré concerné appelle le service clients de son opérateur

► DEMANDES COMMERCIALES

- o **PARTICULIERS**
www.orange.fr ou 3900
App « orange et moi »
- o **PROFESSIONNELS et PME**
www.pro.orange.fr ou 3901 ou 706
App « orange pro »
- o **ENTREPRISES +50 SAL**
Contactez votre interlocuteur commercial

► SAV et ASSISTANCE TECHNIQUE

Chaque titulaire de ligne doit appeler le service clients de SON opérateur

- o **PARTICULIERS ORANGE**
Signaler une panne de téléphone fixe, de couverture mobile ou d'internet :
3900 ou www.assistance.orange.fr
App « ma LiveBox »
- o **PROFESSIONNELS et PME ORANGE**
Signaler une panne de téléphone fixe, de couverture mobile ou d'internet :
3901
www.assistance.orange.fr/accueil-pro
ENTREPRISES + 50 SAL : 1017

► COUVERTURE TERRITOIRE

- o www.reseaux.orange.fr
- o Test éligibilité fibre
<https://boutique.orange.fr/eligibilite>
- o Débit internet insuffisant :
OFFRE 4G HOME
<https://boutique.orange.fr/eligibilite/Internet-4g-a-la-maison>
- o Internet Haut Débit par Satellite :
<https://www.nordnet.com/>

► INFORMATIONS PRATIQUES

- o Raccorder 1 à 2 maison(s) individuelle(s) :
maison.neuve@orange-business.fr
ou 0810 00 98 49

**DORDOGNE****► BOUTIQUES**

- o Boutique Orange – Bergerac
- o Boutique Orange – Sarlat La Caneda
- o Boutique Orange – Marsac sur L'Isle
- o Boutique Orange – Trelissac

Vous rapprocher
de l'essentiel



Coup de Coudre à Doissat !!!

* Ateliers « Travaux d'Aiguilles »

Le Comité des Fêtes de Doissat vous propose des ateliers « Travaux d'aiguilles » dont le thème sera consacré au **Patchwork appliqué**.

Ils se dérouleront dans la salle communale des fêtes de la Mairie de Doissat (Le Bourg)

le jeudi de 14 à 18 heures (La première séance aura lieu le jeudi 24 septembre et sera consacrée aux informations, inscriptions et préparation du matériel).

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participantes sera limité à 10 personnes avec toutes les mesures de précaution nécessaires (masque, gel, distanciation, etc.)

Inscriptions auprès de **Claudine Pisko** - Courriel: pisko.claudine@orange.fr / Tel. 07 85 95 71 41

N'hésitez pas à partager et diffuser ces informations autour de vous.

À très bientôt avec votre dé à coudre.



Atelier proposé par l'APARD - Comité des Fêtes de Doissat

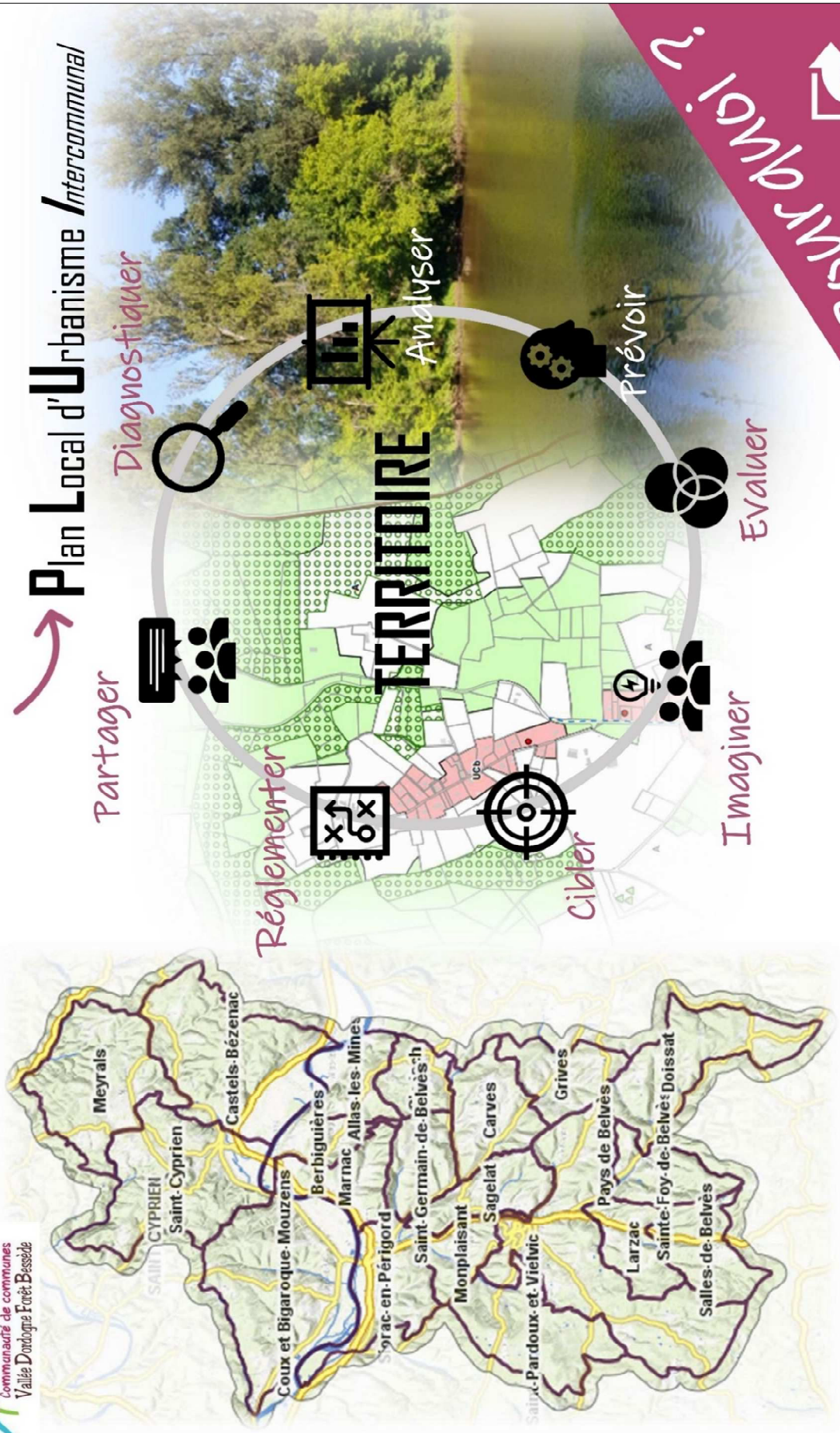




Depuis 2019, et pendant encore 2 ans environ
la Communauté de communes élabore son

PLUi

Plan Local d'Urbanisme *Intercommunal*



Diagnostiquer

Analyser

Prévoir

Evaluer

Imaginer

Réglementer

Cibler

Pour quoi ?



Pourquoi s'intéresser au PLUi en cours d'élaboration ?

Le PLUi est le document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle du territoire de la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède. Il repose sur le projet de développement urbain des élus qui se concrétise par un règlement graphique (dit « zonage ») et un règlement écrit : le premier permet de localiser les zones urbaines, le second impose des règles aux constructions pour chacune de ces zones.

Le PLUi sera élaboré au cours des trois années à venir, et applicable vraisemblablement en 2023 : il remplacera alors les documents d'urbanisme existants (PLU et cartes communales). **Les zones urbaines de demain ne seront donc pas forcément les mêmes que les zones urbaines d'aujourd'hui sur les territoires des communes qui constituent la communauté de communes. Aussi, chacun est invité à informer les élus de sa commune de ses éventuels projets, en particuliers des projets de construction ou des besoins en espaces constructibles à vocation économique, y compris agricole.**

La première étape de la mission consiste en la rédaction d'un état des lieux du territoire qui doit permettre de faire apparaître les besoins en matière d'urbanisme et de logements pour les dix années à venir. L'équipe en charge de la mission, composée de géographes, paysagistes, architectes, juristes et urbanistes a arpenter le territoire durant plusieurs mois : ce diagnostic de territoire sera présenté à la population à l'automne 2020.

Des temps de rencontres avec les habitants viendront ponctuer l'élaboration du document, sous forme d'ateliers participatifs, de réunions publiques, de permanences ou sous d'autres formes (pour s'adapter au contexte de crise sanitaire). Les dates et modalités de ces temps de rencontres seront annoncées ultérieurement par les réseaux locaux de communication et d'information.

Pour plus d'informations sur les étapes de la mission, rendez-vous sur le site internet www.ccdordogne-bessede.fr, onglet aménagement du territoire.



Une démarche dans la durée



Le rapport au temps du document d'urbanisme

- Un cap pour une dizaine d'années
- Une élaboration sur 3 ans
- Nous en sommes à l'état des lieux-diagnostic



1920



Stiorac-en-Férigord - Place de la Poste

1940



1900



1990



2020



Maîtriser le développement du territoire

- Anticiper les futurs besoins
- Permettre l'évolution ce qui existe
- Protéger ce qui « doit » rester



Pourquoi et comment un PLUi

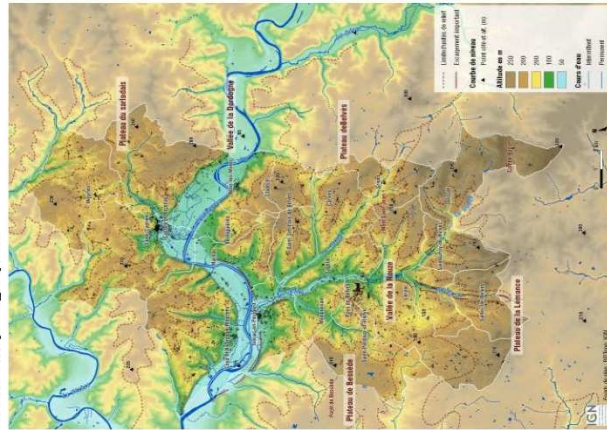


Barbiquières



Saint-Eyprien

Relief et hydrographie

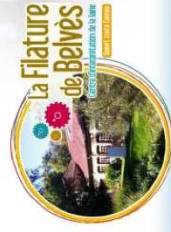


Les objectifs d'un PLUi

- Offrir des logements pour tous et des équipements
- Permettre les activités économiques
- Limiter la consommation des terres agricoles et naturelles
- Limiter les consommations d'énergie...



La Dordogne



La plaine agricole à Mauzens



Connaître le territoire et son évolution

- Le relief, la géologie, l'hydrographie
- L'architecture
- Les milieux naturels
- Les paysages, le patrimoine
- La population et les actifs
- Les logements et les équipements
- Les activités économiques
- Les risques et les nuisances...





DIAG

Extension



Meyrals



Construction



Rénovation



Formes bâties et matériaux



Siorac-en-Périgord

Habitat

Réhabilitation



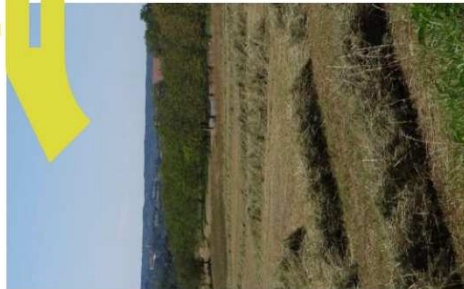
Saint-Cyprien



Meyrals



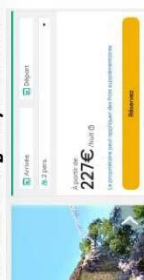
Agriculture



Tourisme



Le Caux-et-Bigaroque-Mauzens



Quels atouts ?

Comment accueillir les activités nouvelles ?

Comment encourager la fréquentation des commerces ?

Quelles conséquences de la fréquentation touristique ?

Commerce



Pays-de-Belvès



Saint-Cyprien



Sirrac-en-Périgord



Industrie

Artisanat



Manplaisant



DIAG



Saint-Cyprien

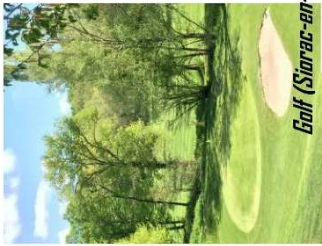


**Equipements
et services**



Piscine (Pays-de-Belves)

Sagefat (école en 2018)



Golf (Siorac-en-Périgord)



Médecine Générale
Conventionnée secteur 1
Consultations sur rendez-vous
du lundi au vendredi - de 8h30 à 19h



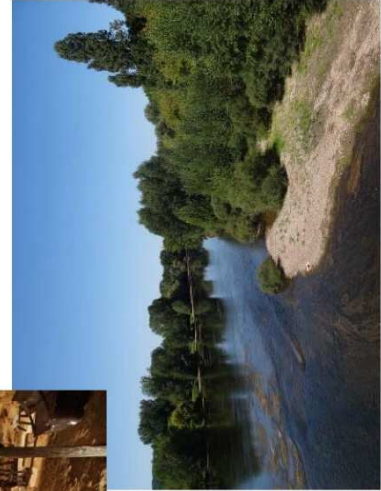
**? Quels besoins ? Quelle fréquentation ?
Quelles fragilités des milieux naturels ?
Quels éléments essentiels participent à la qualité d'un paysage ?**



Meyrals - Château de Larroque



Pays-de-Belves



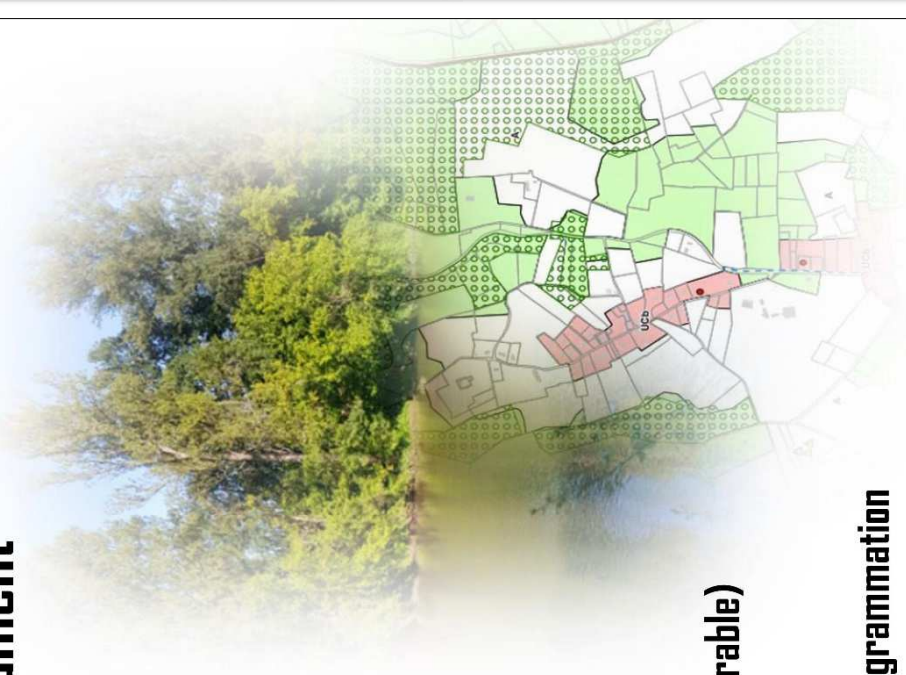
Aux différentes phases d'élaboration de ce document

Tenez vous informé !

Participez !



<https://www.ccdordogne-bessede.fr/>



DIAG

Diagnostic

PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

DAP

Orientations d'Aménagement et de Programmation

REGL

Zonage et règlement



DOISSAT

LES CHEVALIERS DE GEOFFROY
vous proposent

La balade des Cromagnons Masqués

Balade touristique, avec énigmes et jeux

A la découverte du Périgord et de ses lieux insolites

AUTOS, MOTOS ET VEHICULES DE COLLECTION

Le 20 septembre 2020

Inscription et Programme:

Par Mail: rallyealanoix@gmail.com, Tel.: Lionel: 0681965305

Rassemblement à 8H30 à la salle communale de DOISSAT

Le midi Restauration possible sur réservation ou prévoir pique nique
(non compris dans le prix de la participation)

Réservation avant le 14 septembre 2020

PARTICIPATION : 5€ par Personne
3€ par Enfant jusqu'à 12 ans

Prévoir masque et gel (Covid 19)

OPTIMHOME
Immobilier

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

C'est avec joie et bonne humeur que les participants à la deuxième balade touristique des « Cromagnons Masqués » organisée par l'Association "Les Chevaliers de Geoffroy" ont sillonné nos routes de campagne.

Au départ de Doissat, tous les participants se sont retrouvés à Sagelat pour une première énigme et firent la connaissance de Papi Fouras et sa question diabolique.

Ensuite, direction Campagne et son superbe château où chacun a eu pour mission d'offrir une jolie fleur de sa propre création à la belle qui les attendait en haut d'un escalier aux nombreuses marches.

Rendez-vous à Tursac pour rencontrer les belles oies du Périgord. Grand moment de franche rigolade durant le jeu de l'oie !

Énigme suivante à la Roque Saint Christophe et son site magnifique.

L'heure de se restaurer arrivant : arrivée dans un agréable établissement de Saint Léon sur Vézère où le chef nous avait concocté un menu bien sympathique avec notamment sa glace au cabécou !

Pas de temps pour la sieste, tout ce beau monde s'est rendu à la Côte de Jor afin d'admirer le superbe point de vue, tout en répondant à la question de Super Masqué !

Ensuite, direction Sergeac avec une devinette concernant le village puis Meyrals où un épouvantail bien vivant a pu interroger les participants.

Mais le temps passe vite, retour à Doissat pour la remise des prix aux valeureux coureurs de cette sympathique balade.

Merci à tous pour votre complicité !

Au plaisir de vous retrouver encore plus nombreux lors d'une prochaine édition de notre prochaine balade.

Lionel Boissy



Conseil Municipal du 11 janvier 2020

Ouverture de la séance à 17h05

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Francis RINGENBACH, Alain WINGDICH, Michel DUMAS, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE

Excusé : Jean-Marie GILET donne pouvoir à Stéphane LACOSTE

Absent : Jean-Pierre MORETTI

ORDRE DU JOUR

- Délibération autorisant la secrétaire de mairie à envoyer les délibérations (à l'aide d'une clé numérique pour la signature électronique).
Passage au vote, vote à l'unanimité
- Délibération autorisant l'encaissement d'un chèque de « Total Énergies » d'un montant de 66,76 euros (trop perçu).
Passage au vote, vote à l'unanimité
- Délibération sur la désignation d'un référent pour l'application EIREL Pas d'intérêt dans notre cas.
Passage au vote, refusée à l'unanimité
- Préparation des élections municipales.

DIVERS

- Projet de peinture sur les volets des façades de la mairie. Voir demande de devis à Jean Yves DELRIEUX (St Laurent-la-Vallée) mais aussi aux employés communaux.
- Nous avons reçu sur la commune 2 référents faisant partie de la société GEOSCOPE commanditée par la ComCom pour l'organisation du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sur une durée d'environ 3 ans.
- Contacter « Abdé » des employés communaux pour positionner/mettre en place tous les panneaux de l'adressage.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 15 février à 17h00.**

Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 07 février 2020 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Conseil Municipal du 15 février 2020

Ouverture de la séance à 17h05

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Francis RINGENBACH, Alain WINGDICH, Michel DUMAS, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET

Excusé : Jean-Pierre MORETTI sans pouvoir

ORDRE DU JOUR

- Réunion Commission Communales des impôts (16h30).
Rien à signaler
- Devis Jean-Yves DELRIEUX pour peinture volets façade Mairie côté place des Fêtes et ruelle de la Liberté ainsi que les poteaux de l'abri des boîtes aux lettres. Montant du devis = 1.780 euros HT.
Demande du nuancier pour l'accord de la couleur.
- Recensement effectué par Mme Katy WALLER. Très bon déroulement.
 - Résidences Principales = 50
 - Résidences Secondaires = 26
 - Logements vacants = 18L'INSEE nous transmettra prochainement le nombre définitif d'habitants
- SMD3
Nouveaux emplacements des conteneurs poubelles
 - Chemin de la Garenne
 - Au Pont de l'EstangDésormais 4 gros conteneurs sur chaque emplacement : Déchets « noirs », Déchets « jaunes », Déchets « cartons » et Verres.
À partir du 3 avril 2020, le badge d'ouverture du conteneur des déchets « noirs » sera obligatoire.
- Chemin de randonnée partant sous le cimetière. Ouverture créée par l'entreprise CONSTANTIN, la finition étant faite aux beaux jours. Le Conseil Départemental l'officialisera ensuite en chemin de randonnée et son entretien sera fait par la ComCom.
- Adressage : Toutes les plaques des voies ont été posées et les numéros des bâtis seront distribués aux propriétaires à compter du 01 avril 2020.
- Organisation pour le planning du bureau des élections communales.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 07 mars 2020 à 17h30.**

Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 28 février 2020 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Conseil Municipal du 07 mars 2020

Ouverture de la séance à 17h30

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI

Excusé : Francis RINGENBACH donne pouvoir à Robert DAURIAT
Michel DUMAS donne pouvoir à Stéphane LACOSTE

ORDRE DU JOUR

- ❖ Vote du Compte de Gestion 2019
- ❖ Vote du Compte Administratif 2019

Présence de Mme Katy LACOSTE, Secrétaire de Mairie, pour la présentation du compte administratif.

- Section de Fonctionnement			
Dépenses	=	76.778,91 €	
Recettes	=	132.344,71 €	
Soit un excédent de fonctionnement de		55.565,80 €	
- Section d'Investissement			
Dépenses	=	108.292,25 €	
Recettes	=	102.396,62 €	
Soit un déficit d'investissement de		5.895,63 €	
Soit un excédent global de clôture de		49.670,17 €	

Robert DAURIAT, Doyen du Conseil Municipal demande le passage au vote (Mr Le Maire s'étant retiré)

Vote à l'unanimité pour le vote du Compte Administratif

Puis

En présence de Mr Le Maire,

Vote à l'unanimité pour le Compte de Gestion

DIVERS

Mr Jean-Yves DELRIEUX nous ayant apporté un nuancier pour le choix de la couleur des volets de la Mairie,

A l'unanimité le choix se porte sur le Rouge T2071-6 Bistrot

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35.

Conseil Municipal du 23 mai 2020

Ouverture de la séance à 10h00

Ordre du jour : Élection du Maire et des Adjointes

Présents : Michael BOULARD, Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Jean-Marie GILET, Stéphane LACOSTE, Bruno LALLIER, Francine MAURY, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Alain WINGDICH

Excusé : Michel DUMAS

Michel DUMAS a donné procuration à Stéphane LACOSTE (procuration en annexe)

Ouverture de la séance à 10h00 par Mr Le Maire Christian BOISSY.
Mr BOISSY nomme Stéphane LACOSTE secrétaire de séance.

➤ Élection du Maire

Mr Robert DAURIAT doyen du Conseil fait appel à candidature pour le poste de Maire.
Seul Mr Christian BOISSY se déclare candidat.
Les conseillers procèdent au vote à bulletins secrets.
Mr Robert DAURIAT effectue le dépouillement des bulletins.

11 bulletins de vote
11 voix pour Mr Christian BOISSY
0 bulletin blanc ou nul

Christian BOISSY est élu Maire.

Après lecture de la « Charte de l'élu local » par Mr le Maire, celui-ci soumet au vote à main levée le nombre d'adjoints au maire.

Le nombre de 3 (trois) Adjointes a été voté à l'unanimité par le Conseil.

Mr Christian BOISSY propose comme Adjointes :

- Mme Francine MAURY
- Mr Jean-Marie GILET
- Mr Bruno LALLIER

Élection des Adjointes au Maire

➤ Vote du 1^{er} Adjoint

Mme Francine MAURY est la seule candidate au poste de 1^{er} Adjoint.
Les conseillers votent à bulletins secrets l'élection du 1^{er} Adjoint.
Mr le Maire effectue la lecture des bulletins.

Nombre de votants : 11
9 voix pour
2 bulletins blancs
0 bulletin nul

Mme Francine MAURY est élue 1^{ère} Adjointe au Maire.

A l'issue de ce dépouillement, Francine Maury annonce oralement sa démission puis quitte immédiatement la séance.

➤ **Vote du 2^{ème} Adjoint**

Mr Bruno LALLIER est le seul candidat au poste de 2^{ème} Adjoint.
Les conseillers votent à bulletins secrets l'élection du 2^{ème} Adjoint.
Mr le Maire effectue la lecture des bulletins.

Nombre de votants : 10 (Mme Francine MAURY ayant quitté la séance)
10 voix pour
0 bulletin blanc
0 bulletin nul

Mr Bruno LALLIER est élu 2^{ème} Adjoint au Maire.

➤ **Vote du 3^{ème} Adjoint**

Mr Jean-Marie GILET est le seul candidat au poste de 3^{ème} Adjoint.
Les conseillers votent à bulletins secrets l'élection du 3^{ème} Adjoint.
Mr le Maire effectue la lecture des bulletins.

Nombre de votants : 10 (Mme Francine MAURY ayant quitté la séance)
10 voix pour
0 bulletin blanc
0 bulletin nul

Mr Jean-Marie GILET est élu 3^{ème} Adjoint au Maire

Discours de Monsieur le Maire

Fin de la séance du Conseil à 11h23.

Conseil Municipal du 13 juin 2020

Ouverture de la séance à 17h00

Présents : Christian BOISSY, Maire
Michel DUMAS, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT, Claudine PISKO, Michael BOULARD.

Francine MAURY a donné procuration à Alain WINGDICH

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal du 23 Mai 2020 par l'ensemble du Conseil Municipal.

- ***Délégués à la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède***

Délégué Conseiller Communautaire Titulaire

Monsieur Christian BOISSY en tant que Titulaire, le Maire.

Délégué Conseiller Communautaire Suppléant

Au vu de la loi, Francine MAURY assurera le poste de Déléguée Conseiller Communautaire Suppléant.

- **Délégation de l'Assemblée Délibérante au Maire.**

Lecture du modèle et délibération sur la délégation de l'Assemblée délibérante au Maire.

Vote : à l'unanimité.

- **Délégation de Fonctions et Signature**

- Le Maire donne délégation de fonctions à Bruno LALLIER, 2^{ème} Adjoint, en ce qui concerne la gestion communale en cas d'empêchement du Maire.

- Le Maire donne délégation de fonctions à Jean-Marie GILET, 3^{ème} Adjoint, en ce qui concerne la gestion communale en cas d'empêchement du Maire et du 2^{ème} adjoint.

- Le Maire donne délégation de signature à Bruno LALLIER, 2^{ème} Adjoint et à Jean-Marie GILET 3^{ème} Adjoint en cas d'absence ou d'empêchement du Maire dans l'ordre ci-dessus.

Vote : 9 voix Pour / 2 Abstentions

- **Délibération Rémunération du Maire et des Adjoints**

Indemnisation conformément aux textes en vigueur de la loi.

- Maire : 25,5% de l'indice 1027 soit 991,80 euros brut

Vote à l'unanimité.

- 1^{er} Adjoint : 9,9% de l'indice 1027 soit 385,05 euros brut

Vote à l'unanimité.

- 2^{ème} Adjoint : 9,9% de l'indice 1027 soit 385,05 euros brut

Vote à l'unanimité.

- 3^{ème} Adjoint : 5% de l'indice 1027 soit 194,47 euros brut

Vote à l'unanimité.

- A la demande de la DGFIP, proposition d'une liste de 24 personnes pour siéger en Commission Communale des Impôts Directs (CCID), la DGFIP devant ensuite en choisir 12 (6 Titulaires et 6 Suppléants)

<i>Dénomination d'usage</i>	<i>Adresse</i>
M BOULARD MICHAEL CAMILLE PIERRE	SANSOU / 24170 DOISSAT
M CARRER JEAN CLAUDE	LAMOTTE HAUTE / 24170 DOISSAT
M DAURIAT ROBERT	ESPAGNE / 24170 DOISSAT
M DUMAS MICHEL FRANCK	LORTAL LE BOIS / 24170 DOISSAT
M FLORENTIN ROCH CHRISTOPHE DOMINIQUE MARIE	LESTANG / 24170 DOISSAT
M GILET JEAN-MARIE	LA JASSE / 24170 DOISSAT
M LACOSTE STEPHANE JEAN-PHILIPPE	LASSUDRIE / 24170 DOISSAT
M LALLIER BRUNO ALBERT MARIE	LAMOTTE HAUTE / 24170 DOISSAT
M LASSIGNARDIE JEAN-PAUL	RUFFEL / 24170 DOISSAT
M PRUNIS CHRISTIAN MICHEL	CAUSSINE / 24170 DOISSAT
M RINGENBACH FRANCIS GEORGES	ESPAGNE / 24170 DOISSAT
M TAILLADE ALAIN BERNARD	BABIOT / 24170 DOISSAT
M WINGDICH ALAIN	DOISSAT / 24170 DOISSAT
MME CHATELLIER MARIE AIMEE	BABIOT / 24170 DOISSAT
MME CRAVOTTA CLAUDINE MARIA JOSEPHINE	DOISSAT / 24170 DOISSAT
MME DAURIAC MAUD	GAUMAR / 24170 DOISSAT
MME DUCRET VERONIQUE	LORTAL LE BOIS / 24170 DOISSAT
MME MAURY FRANCINE MARIE	DIEUDET BAS / 24170 DOISSAT
MME PORT MARION	DIEUDET / 24170 DOISSAT
MME PRUNIS SYLVIE	CAUSSINE / 24170 DOISSAT
MME PUNDIAK BRIGITTE	BOSREDON / 24170 DOISSAT
MME RINGENBACH ANDREA	ESPAGNE / 24170 DOISSAT
MME TAILLADE SYLVIE	BABIOT / 24170 DOISSAT
MME WENTZ KATHY DENISE SUZANNE	CAUSSINE / 24170 DOISSAT

COMMISSIONS CANTONALES

- **SDE 24 – Syndicat Départemental de l’Energie de la Dordogne**

Sont Titulaires,
Robert DAURIAT ayant pour Suppléant Francis RINGENBACH
Et
Jean-Marie GILET ayant pour Suppléant Bruno LALLIER

- **SIAEP – Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne**

Sont Titulaires,
Robert DAURIAT ayant pour Suppléant Alain WINGDICH
Et
Bruno LALLIER ayant pour Suppléant Michael BOULARD

- **SIVOM Belves – Transport Scolaire**

Sont Titulaires,
Claudine PISKO ayant pour Suppléant Jean-Marie GILET
Et
Alain WINGDICH ayant pour Suppléant Bruno LALLIER

- **SMVS – Syndicat Mixte à Vocation Scolaire**

Sont Titulaires,
Christian BOISSY ayant pour Suppléant Claudine PISKO
Et
Bruno LALLIER ayant pour suppléant Stéphane LACOSTE

- **Correspondant Sécurité Routière** : Stéphane LACOSTE

- **Correspondant Défense** : Michael BOULARD

COMMISSIONS COMMUNALES

- **Finances, Urbanisme, Vie Associative, Délégué à l’enfance, Communication, Informatique :**

Auprès du 2^{ème} Adjoint, Michel DUMAS, Stéphane LACOSTE, Alain WINGDICH, Michael BOULARD, Claudine PISKO, Christian BOISSY

- **Agriculture, Forêt, Employés communaux, Voiries, Bâtiments**

Auprès du 3^{ème} Adjoint, Christian BOISSY, Michael BOULARD, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT,

Vote des Taxes (Taux identiques à 2019)

- Taxe Habitation (TH)	=	7,05 %
- Taxe Foncière bâti (TFPB)	=	5,23 %
- Taxe Foncière non-bâti (TFPNB)	=	32,89 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	=	12,10 %

Vote à l’unanimité

DIVERS

- Devis de l'entreprise VENTELOU pour la réfection de l'abri des boîtes aux lettres du Bourg.
Montant = 1.350 € H.T.
Devis accepté à l'unanimité.
- Devis validés et acceptés par l'ancien Conseil en attente de réalisation :
 - Blocs de sécurité Mairie – Ent. BALHOUL
 - Peinture volets de la Mairie – Ent. DELRIEUX
 - Borne Incendie – Le Coustalier

L'ordre étant épuisé, la séance est levée à 19h10.
Le prochain Conseil a été fixé au samedi 11 juillet 2020 à 17h00.

Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Ouverture de la séance à 18h00

Présents ou représentés : Michael BOULARD, Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Jean-Marie GILET, Stéphane LACOSTE, Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH, Alain WINGDICH, Michel DUMAS

Absente non représentée : Francine MAURY, Claudine PISKO (cette dernière de nationalité belge ne pouvant prendre part au vote lors d'une élection nationale)

Ouverture de la séance à 18h05 par Mr Le Maire Christian BOISSY.
Le Conseil désigne Stéphane LACOSTE en qualité de secrétaire.

Ordre du jour : Élection Délégué et Suppléants aux Élections Sénatoriales

Le bureau électoral est présidé par Mr le maire et comprend d'une part, Christian BOISSY et Robert DAURIAT, les deux plus âgés, et d'autre part, Jean-Marie GILET et Stéphane LACOSTE, les deux plus jeunes.

Il est rappelé que compte tenu de la taille de la commune, le Conseil doit élire 1 délégué et 3 suppléants aux élections sénatoriales (prévues le 27 septembre 2020)

➤ **Élection du Délégué aux Élections Sénatoriales**

Mr Robert DAURIAT doyen du Conseil fait appel à candidature pour le poste de délégué.
Seul Mr Christian BOISSY se déclare candidat.

Les conseillers procèdent ensuite au vote du 1^{er} tour

Christian BOISSY est élu Délégué aux Élections Sénatoriales en obtenant 9 suffrages (sur 9), la majorité absolue étant de 5. Il déclare accepter le mandat.

➤ **Élection des Suppléants aux Élections Sénatoriales**

Mr Christian BOISSY fait appel à candidature pour les 3 postes de suppléant.
Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH et Jean-Marie GILET se déclarent candidats.

Les conseillers procèdent ensuite au vote du 1^{er} tour

Du plus âgé au plus jeune,

Bruno LALLIER est élu Suppléant aux Élections Sénatoriales en obtenant 9 suffrages (sur 9), la majorité absolue étant de 5. Il déclare accepter le mandat.

Francis RINGENBACH est élu Suppléant aux Élections Sénatoriales en obtenant 9 (sur 9) suffrages, la majorité absolue étant de 5. Il déclare accepter le mandat.

Jean-Marie GILET est élu Suppléant aux Élections Sénatoriales en obtenant 9 (sur 9) suffrages, la majorité absolue étant de 5. Il déclare accepter le mandat.

Le PV détaillé est ensuite envoyé immédiatement à la Préfecture de Dordogne.

Fin de la séance du Conseil à 18h30.

Conseil Municipal du 18 juillet 2020

Ouverture de la séance à 17h00

Présents : Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT, Claudine PISKO, Michael BOULARD.

Michel DUMAS a donné procuration à Stéphane LACOSTE
Christian BOISSY a donné pouvoir et délégation au 2^{ème} Adjoint Bruno LALLIER pour le représenter lors de ce Conseil Municipal

Absents : Alain WINGDICH, Francine MAURY

Mr LALLIER nomme Stéphane LACOSTE, secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

➤ **Approbation du Budget**

En préambule, Bruno LALLIER rappelle qu'à cette date de présentation le budget 2020 comporte déjà de nombreux éléments annuels connus et définitifs. Au cours du second semestre 2020, nous allons donc surtout mettre l'accent sur les routes de la commune.

Cathy LACOSTE et Bruno LALLIER détaillent ensuite les lignes budgétaires au Conseil.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le 2nd Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif établi pour l'année 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

<i>Section de fonctionnement</i>	
<i>Dépenses et Recettes</i>	<i>149.078,17 €</i>
<i>Section d'investissement</i>	
<i>Dépenses et Recettes</i>	<i>94.940,88 €</i>

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité (9 voix pour) le Budget Primitif 2020, tel qu'il est présenté.

Suite page 30

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

Le 2nd Adjoint au Maire rappelle les résultats du tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	+22.974,63 €
Résultats antérieurs reportés	+32.591,17 €
Résultat à affecter	+55.565,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice	+51.360,31 €
Résultats antérieurs reportés	-57.255,94 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement (D001 Déficit)	-5.895,63 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0 €
Besoin en financement	5.895,63 €
Report en fonctionnement R 002	+49.670,17 €

Considérant qu'il est nécessaire de couvrir les besoins de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2020, les membres du Conseil Municipal décident de reporter sur l'exercice 2020 :

- Au compte 1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé) la somme de 5.895,63 €
- Au compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté) la somme de 49.670,17 €
- Au compte D001 (Déficit d'investissement reporté) la somme de 5.895,63 €

L'approbation de l'affectation des résultats est votée à l'unanimité (9 voix pour)

L'approbation du budget primitif est votée à l'unanimité (9 voix pour)

➤ **Nomination de délégués communautaires SMAVLOT (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du LOT)**

- Francis RIGENBACH a été élu à l'unanimité Délégué Titulaire
- Michael BOULARD a été élu à l'unanimité Délégué Suppléant

➤ **Devis BODET**

Mise aux normes électriques des cloches de l'église et protection moteur.

Montant du devis = 1.068,30 € H.T.

Vote à l'unanimité

➤ **Bilan de l'état des routes de la commune**

Jean-Marie GILET a réalisé un état des lieux très précis des routes de la commune. Des travaux préventifs de point à temps seront réalisés. Nous attendons les devis.

Sur le tableau ci-dessous trois couleurs :

- En vert : ce qui serait souhaitable de pouvoir faire cette année.
- En rouge : ce que nous ne ferons probablement pas cette année du fait du coût de ces travaux vis-à-vis de l'utilisation de ces routes.
- En jaune : ce qui serait bien de pouvoir faire aussi mais qui risque de ne pas être possible financièrement en 2020.

etat voirie commune de Doissat juillet 2020			
priorité	nom de la voie	compétence	observation
	route des deux fontaines		forte dégradation sur 50 m dans la première côte dégradation face la fontaine (20m)
	route des deux calvaires		40 m dégradés dans la 1ère cote coté transformateur 1 bosse (racine) dégradation face croix de la palme dégradation face l'impasse Babiôt l'Eglise
	route de la croix		1 nid de poule 1er virage coté pierre longue 2m rapés dans 2ème virage (face plantation noyer) plusieurs dégradations dans traversée de Dieudet et vers le bas
	route de la croix	avec Grives	dégradations continue de l'entrée de route blanche aux pompes
	route du pigeonier		usure générale entre Dieudet et route de combenègre (533m)
	route de la plaine		usure générale de combenègre à Empié (822m)
	route de la plaine		quelques petits trous dans chemin blanc coté Mondiol
	route blanche		dégradations moyennes face l'entrée Cadillon sur 200 m
	route des noyers		face chez Florentin prévoir curage fossé 1 résurgence fontaine + nid de poule face Fontaine
	route du plateau		RAS
	route des marguerittes		RAS
	route de la forêt		RAS
	route de Pierre Longue		RAS
	route du Pech		RAS
	impasse Bacarresse Haute		tres forte dégradations
	impasse La jasse		dégradations à l'axe de la route
	impasse Babiôt l'église		RAS
	impasse la mothe Haute		RAS
	impasse combenègre		RAS
	impasse coustallier		RAS
	impasse Lortal Le bois		RAS
	chemin du potier		dégradations sur 20 m dernier virage avant sa maison
	chemin du tramway		des saignées à faire en bas (des peupliers à la sortie basse)
	impasse Lortal Le bois		RAS
	chemin du bois		RAS

➤ Mise en place du RIFSEEP pour la secrétaire de Mairie

À l'issu d'un vote (8 voix pour, Stéphane LACOSTE n'ayant pas pris part au débat ni au vote) le Conseil accorde, rétroactivement à compter du 01 juillet 2020, à la secrétaire de mairie Cathy LACOSTE, l'IFSE (Indemnité de fonction) et le CIA (Complément indemnitaire annuel).
Ces deux primes représentent en BRUT ANNUEL 445 € pour l'IFSE et 35 € pour le CIA.

➤ Adressage

La distribution aux (co)propriétaires de la plaque numérotée de leur bâti, d'un courrier d'accompagnement et de(s) attestations de modification administrative d'adresse est en cours.

Suite page 32

➤ Remerciements

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement :

Cathy LACOSTE pour avoir assuré pleinement le secrétariat de la mairie pendant la période de confinement.

Nathalie YANN pour la fabrication de plus de 100 masques en tissu qui ont été remis gratuitement à de nombreux habitants de la commune de DOISSAT.

L'ordre étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Conseil Municipal du 26 septembre 2020

Ouverture de la séance à 17h01

Présents : Christian BOISSY, Michel DUMAS, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT, Claudine PISKO, Michael BOULARD, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE.

Procuration : Néant

Absents : Néant

M. Stéphane LACOSTE est nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 18 Juillet 2020

Le compte rendu du dernier conseil est accepté à l'unanimité.

2- Démission poste 1^{er} adjoint

Mr le Maire fait la lecture du courrier du Préfet à Mme Francine MAURY datant du 19 août 2020 (copie reçue par courriel de la Préfecture le 04 septembre 2020), qui accepte sa démission de ses fonctions de 1^{ère} adjointe au maire et de conseillère municipale de la commune de Doissat.

3- Nomination des Adjoints au Maire

- M. Bruno LALLIER (précédemment 2^{ème} adjoint) devient 1^{er} adjoint au Maire et suppléant à la Communauté de Communes
- M. Jean-marie GILET (précédemment 3^{ème} adjoint) devient 2^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de 3^{ème} Adjoint.

Stéphane LACOSTE se porte candidat.

Le conseil procède au vote du 3^{ème} Adjoint à bulletin secret.

Stéphane LACOSTE est élu 3^{ème} Adjoint à l'unanimité. 10 voix Pour.

Le maire prend un arrêté de délégation de signature aux adjoints.

Suite page 33

4 - Délégués aux Commissions Communales

Commission « Finances, Communication, Informatique, Tourisme »

Auprès de Bruno LALLIER, 1^{er} Adjoint, Michel DUMAS, Michael BOULARD, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Christian BOISSY

Commission « Agriculture, Forêt, Employés communaux, Voiries, Bâtiments »

Auprès de Jean-Marie GILET, 2^{ème} Adjoint, Michael BOULARD, Francis RINGENBACH, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Christian BOISSY

Commission « Urbanisme, Vie Associative, Délégué à l'enfance »

Auprès de Stéphane LACOSTE, 3^{ème} Adjoint, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Michael BOULARD, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Christian BOISSY

5 - Représentant et Délégués aux commissions intercommunales de la Communauté de Communes (CCVDFB)

Représentant au « SMO et DFCI »

- Jean-Marie GILET

Commission « Voirie »

- Jean-Marie GILET (Membre) ayant pour assistants Stéphane LACOSTE, Christian BOISSY

Commission « Tourisme »

- Claudine PISKO (Membre), ayant pour assistants Stéphane LACOSTE, Francis RINGENBACH

Commission « Communication »

- Bruno LALLIER (Membre)

Commission « Patrimoine »

- Francis RINGENBACH (Membre) ayant pour assistants Claudine PISKO, Michael BOULARD

Commission « Action Sociale »

- Michael BOULARD (Membre)

Commission « Aire d'Accueil »

- Francis RINGENBACH (Membre)

Commission « Scolaire » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Enfance » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Finances » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Dev. Économique » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

Commission « Assainissement » : Aucun membre retenu par la CCVDFB

6- RIFSEEP

Faisant suite à l'avis favorable du comité technique des instances paritaires (collèges des représentants du personnel et des représentants de la collectivité via le centre de gestion de la fonction publique CDG24) du 10 septembre 2020, le conseil approuve la mise en place du RIFSEEP pour la secrétaire de Mairie.

9 voix Pour / 1 Abstention

Suite page 34

7- Éclairage Public

Le conseil prend une délibération pour modifier les horaires de l'éclairage public approuvé à l'unanimité.

Nouveaux horaires (* l'éclairage s'activant ou pas automatiquement en fonction de la luminosité)

Allumage à 07h00* toute l'année au lieu de 06h00

Extinction à 21h00* toute l'année au lieu de 22h30 (hiver) et de 23h30 (été)

Le 16 octobre 2020, un technicien du SDE24 sera présent sur la commune pour étudier les diverses évolutions réalisables au niveau de l'éclairage public.

8 - Étude du devis de la société Bodet pour la fourniture et la pose d'un parafoudre sur le circuit électrique de l'église.

Le montant du devis s'élève à 894.00€ H.T. (boitier devant limiter l'impact d'une surtension).

N'ayant pas l'assurance de l'efficacité de ce dispositif (non obligatoire selon notre assureur) pour protéger les systèmes électriques branchés sur le réseau de l'église, le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la réalisation de ces travaux.

9 - Divers

9.1 - Aménagement des places de parking devant la Mairie

Cette question complexe est reportée au prochain conseil et sera étudiée par la commission « Voirie ».

9.2 - P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisation Intercommunal)

Présentation par le 1^{er} adjoint Bruno LALLIER et le maire Christian BOISSY de la Journée de présentation du PLUI à laquelle ils ont assisté le 12 Septembre 2020.

Ce sera un sujet important dont nous reparlerons très souvent car ce PLUI qui couvre tout le territoire de la ComCom, va remplacer les PLU et POS existants et donner enfin un cadre aux communes qui en sont dépourvues, Doissat étant concernée dans ce dernier cas.

Le processus long et extrêmement détaillé de la construction de ce plan est géré par un cabinet externe spécialisé en la matière, GEOSCOPE. Il s'appuiera sur divers groupes thématiques de travail créés pour la circonstance, du COPIL (comité de pilotage) qui rendra compte régulièrement au Conseil communautaire de la CCVDFB, d'un poste salarié dédié au sein de la CCVDFB et d'une concertation publique la plus large possible.

Actuellement et jusqu'au 31/12/2020, le PLUI est dans sa phase « diagnostic territorial » puis d'ici fin 2021 sa construction devrait être finalisée et enfin validée fin du 1^{er} semestre 2022.

Les sites internet de la Mairie et de la CCVDFB sont/seront continuellement alimentés en documents relatifs à l'avancement de la construction du PLUI.

9.3 - S.I.A.E.P. Sud Périgord (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne – SMD3)

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 19 août 2020 par Bruno LALLIER. Après une présentation détaillée des attributions et compétences du syndicat aux nouveaux délégués élus, le Président et tous les organes et commissions de gestion ont été renouvelés. Le CR détaillé est disponible sur le site de la commune. La prochaine réunion est prévue le 02 octobre 2020.

9.4 - Borne Incendie

Comme prévue, une borne incendie a été installée à proximité du lieu-dit « Le Coustallier ». L'installation étant pour l'instant non conforme, elle n'a pas été réceptionnée et n'est donc pas encore opérationnelle.

9.5 - Contrôle Incendie

Jean-Marie GILET confirme que toutes les actions demandées en 2019 lors du contrôle de défense incendie ont été réalisées pour satisfaire le contrôle 2020 fait très récemment par le SDIS.

Ces moyens sont :

- Réserve d'eau située à la Mairie
- Étangs situés à Magot / Dieudet
- Étang situé à La Jasse.

En attente du compte-rendu de ce contrôle.

9.6 - Travaux Voirie

Jean-marie GILET fait un point sur les travaux réalisés par la Communauté de Communes.

- Retrait de souches au carrefour de la Bacaresse.
- Aménagement du virage de Sansou avant que le revêtement soit réalisé par la Ste Cypriote.
- Retrait de racine (Babiot- route de la Pierre Longue)
- Réalisation de saignées sur les pistes forestières
- Réalisation d'une purge et mise en place de drains dans le bas de la côte de Doissat afin de limiter la présence d'eau sur la route. Curage du fossé.

9.7 - Compte-rendu de la réunion SMAVLOT (Commission LEMANCE)

M. Francis RINGENBACH réalise un compte-rendu oral de la réunion SMAVLOT qui a eu lieu le 21 août 2020. Cette réunion concernait les travaux de nettoyage de « La Ménaurie » à Saint Cernin de l'Herm qui ont été acceptés. La réunion s'est clôturée par une visite technique sur le terrain.

Prochaine réunion le 30 Septembre au TEMPLE sur LOT.

9.8 - Compte-rendu de la réunion SMVS (École de Saint-Pompon)

Réunion importante le 4 août 2020 avec à l'ordre du jour, l'installation du nouveau comité, l'élection du bureau et du président, la préparation de la rentrée, le point sur le personnel et diverses questions.

Nouvelle Présidente : Farida BENOKBA

Effectifs de cette rentrée : 39 Enfants (80, il y a quelques années)

De nombreuses actions vont être entreprises pour alléger et renégocier les charges de l'école mais aussi pour redynamiser et mettre en valeur son potentiel.

9.9 - Actions à réaliser

- Etablir un règlement intérieur pour le Cimetière
- Mettre à jour le plan de Cimetière
- Faire l'état des lieux du réseau des lignes téléphoniques (poteaux cassés, fils au sol...)

L'ordre étant épuisé, la séance est levée à 20h00.



Mairie de Doissat

80 Place des Fêtes

Le Bourg

24170 Doissat

mairie.doissat@free.fr

05 53 30 20 83

Nombre d'habitants : 105

Horaires d'ouverture Mairie



Ouverture du Secrétariat de la Mairie (mise à jour du 21/08/2020) :

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public uniquement le vendredi matin de 9h30 à 12h00. Lors de votre venue, il faut respecter les gestes "barrière" avec port du masque obligatoire ainsi qu'une seule personne à la fois dans le bureau. Une permanence téléphonique est également assurée le mercredi matin de 09h30 à 12h00 et vous pouvez aussi nous contacter et faire une demande par messagerie à l'adresse : mairie.doissat@free.fr

#Restez prudent !#

Abonnez-vous à La Gazette Numérique de Doissat et à la Newsletter d'informations de votre commune, en adressant simplement un email à l'adresse de la mairie mairie.doissat@free.fr avec votre nom et prénom en précisant dans l'objet « abonnement à la Gazette numérique de Doissat »

Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions mais aussi participer à la rédaction en nous proposant reportages, articles, photos que nous pourrions publier dans La Gazette de Doissat.

*** Dans le cadre de la RGPD, nous nous engageons à ne pas divulguer votre adresse email en dehors de la commune.*



QUELS DÉCHETS TRIER EN DÉCHÈTERIE ?

Les déchets acceptés en déchèterie

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Siorac-en-Périgord :

Toute l'année

Lundi : 09h-12h 13h30-17h

Mardi : Fermée

Mercredi : 09h-12h 13h30-17h

Jeudi : 09h-12h 13h30-17h

Vendredi : 09h-12h 13h30-17h

Samedi : 09h-12h 13h30-17h

Dimanche : Fermée

Une question ?

Tél. 09 71 00 84 24

appel non surtaxé

Coordonnées de la déchèterie de Siorac-en-Périgord :

Collectivité : SMD3 antenne de Bélvès

Adresse : ZA Route du Buisson 24170 Siorac-en-Périgord

Téléphone : 05 53 28 26 61



Les meubles sont aussi acceptés dans certaines déchèteries.



Dépannage client particulier Tel. 09 726 750 24
Accueil Raccordement particulier
Tel. 0 969 321 867 puis choix 1



Service Client Tel. 05 53 29 01 39
Dépannage hors heures bureau
Tel. 05 53 30 21 98